



Compte Rendu

de

**L'ATELIER REGIONAL DE RENFORCEMENT DES
CAPACITES EN GESTION ENVIRONNEMENTALE
DE L'EXPLOITATION PETROLIERE**

Co-gestion pour un développement durable du littoral

Nouakchott, du 7 au 9 mars 2005

Rapporteurs :

Ahmed Ould Senhoury
Elimane Bâ
Frédéric Marret
Charlotte Gobin

Contenu

I. Introduction	p.3
II. Récapitulatif de la première journée	p.3
III. Récapitulatif de la seconde journée	p.6
IV. Récapitulatif de la troisième journée	p.10
V. Recommandations	p.13
VI. Clôture de l'atelier	p.14
Annexes	p.15
Programme de l'atelier	
Liste des participants	

I. Introduction

Un premier atelier régional de renforcement des capacités en gestion environnementale de l'exploitation pétrolière s'est déroulé à Nouakchott du 7 au 9 mars 2005.

Cet atelier a été réalisé sous le parrainage du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime de Mauritanie dans le cadre du Programme Régional de Conservation de la zone côtière et Marine d'Afrique de l'ouest (PRCM) avec l'appui des partenaires suivants :

- Fondation Internationale du Banc d'Arguin – FIBA
- Union Mondiale pour la Nature – UICN
- Commission des Politiques Environnementales, Economiques et Sociales de l'UICN – CEESP
- Fonds Mondial pour la Nature – WWF
- Woodside Energy Ltd.

II. Récapitulatif de la première journée

La cérémonie d'ouverture a été introduite par M. Mohammed Lemine Ould Baba, représentant de l'UICN en Mauritanie, qui a prononcé un discours de bienvenue à l'attention des participants. Il a souligné l'importance du défi que devait relever l'ensemble des pays de la sous-région ouest africaine dans l'élaboration de leur politique d'exploitation des ressources pétrolières ; politique qui devra chercher à s'appuyer sur une dynamique en faveur d'une approche de précaution profitable sur les plans social, économique et environnemental. Une allocution d'ouverture a ensuite été prononcée par M. le Secrétaire Général du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime, M. Abderahmane Ould Abeid, au nom du Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime de la Mauritanie.

Les travaux de la première journée ont débuté par la nomination de M. Sidi Mohamed Ould Moine, Directeur du Parc National du Banc d'Arguin, en tant que président de la séance et de Mme Grazia Borrini-Feyerabend (CEESP) et de M. Cherif Abdullatif en tant que facilitateurs de l'atelier. La première journée a été consacrée au thème suivant « *L'écosystème marin de l'Afrique de l'ouest et son importance. Quelles actions peuvent être entreprises pour que ces ressources, vitales à notre sous-région, soient préservées ?* ».

La parole a été donnée aux participants pour se présenter et exprimer leurs attentes vis à vis de l'atelier. De ce tour de table est ressorti le souhait général d'une meilleure compréhension des enjeux environnementaux de l'exploitation pétrolière, mais aussi de mener des actions concrètes pour éviter à la Mauritanie et aux autres pays de la sous-région les erreurs commises par d'autres pays, dans la même situation plusieurs années auparavant.

Ce tour de table a été suivi d'une présentation du coordinateur du PRCM, M. Pierre Campredon, portant sur la zone côtière de l'Afrique de l'Ouest (importance économique, sociale et environnementale de l'écorégion marine ouest africaine et les pressions exercées sur celle-ci). M. Mathieu Ducrocq, secrétaire exécutif de la FIBA a ensuite illustré une présentation de M. Geert van Vliet sur la modélisation des problèmes relationnels entre les exploitants pétroliers et les communautés locales. Il sortait de cette présentation que les phases initiales de la négociation sont cruciales. L'exposé montrait que dans les phases initiales les exploitants

font de grandes promesses et l'environnement socio écologique est encore intact. Dans les phases finales les promesses restent souvent lettre morte et les coûts sociaux et environnementaux deviennent de plus en plus évidents. Les conflits deviennent à ce moment là brûlants mais les exploitant sont presque prêts à s'en aller. C'est donc dans les moments initiaux que les parties prenantes nationales/ locales ont tout intérêt à mettre en marche des mécanismes efficaces pour prévenir et compenser les dégâts à venir.

En fin de matinée, M. Mohamed El Moctar O El Hacen, représentant de WOODSIDE a introduit le projet de développement du champ pétrolier de Chinguetti. Les participants se sont ensuite divisés en 4 groupes de travail pour formuler leurs attentes et préoccupations face à l'exploitation pétrolière dans la sous région.

La séance de l'après midi a débuté avec un exposé présenté par M. Clive Wicks (CEESP) sur les leçons de l'exploitation du pétrole au Nigeria. Il a consacré une grande partie de sa présentation aux conflits entre les communautés et les sociétés d'exploitation pétrolière (causes et conséquences).

Dans le sillage de cette présentation, le Secrétaire Général de la Fédération Nationale de la Pêche, M. Mohamed Mahmoud Ould Sadegh, a tenu un exposé oral sur les leçons retenues du voyage d'étude réalisé au Nigeria au mois de février 2005. Une délégation sous-régionale composée de parlementaires, de membres d'ONG, de représentants de l'Etat et d'association de professionnels a participé à ce voyage organisé par les institutions du PRCM (FIBA, UICN, WWF) et accueillie au Nigeria par l'ONG *Nigérian Conservation Foundation*. Cette visite itinérante de sites deltaïques et des communautés côtières du Delta du Niger a permis aux participants de développer une grille d'analyse et un bilan de cinquante années d'exploitation du pétrole. Les constats alarmants dressés par l'orateur ont porté essentiellement sur l'insécurité et l'extrême pauvreté des populations dans le delta du Niger.

Mme Bowba Mint El Khaless, chercheur à l'IMROP et aussi participante au voyage d'étude a présenté les recommandations émises par le groupe (présentées ci-dessous), à l'attention du gouvernement Mauritanien et des autres pays de la sous-région, futurs exploiters de pétrole.

Leçons pour la Mauritanie

(Extrait du compte rendu du voyage d'étude, rédigé par Mme Mint El Khaless)

- Avoir à l'esprit que le pétrole n'est pas durable
- Relever le défi d'investir l'argent du pétrole dans les secteurs de la santé, de l'éducation et autres secteurs durables (pêche, énergie renouvelable, agriculture, commerce...)
- Création d'un cadre (lois, stratégie et convention) et des structures chargées de l'environnement
- Création de fonds écologiques pour financer les structures et les plans d'actions environnementaux (suivi de la qualité du milieu, gestion des rejets)
- Réalisation d'une étude d'impact social, environnemental (EISE) et identification des rôles de chacune des parties prenantes (gouvernement, industrie et société civile).
- Elaboration d'un Atlas de Vulnérabilité des zones.
- Création d'un fonds de développement pour les communautés locales et renforcement de leur indépendance vis à vis du pétrole.
- Renforcement des capacités de bonne gouvernance (transparence, cogestion)
- Maîtrise de la technologie du pétrole et nationalisation progressive de l'exploitation

Recommandations

- Le pétrole doit servir de moteur pour l'économie
- On doit protéger les autres secteurs de l'économie
- Les bénéfices doivent être équitablement réparties (lutte contre la pauvreté...)
- Instaurer une bonne gouvernance
- Assurer la paix sociale
- Lutter contre la pollution et limiter l'impact environnemental

Trois autres présentations ont suivi.:

- *Prof. Emmanuel Obot, Président de l'ONG Nigerian Conservation Foundation a dressé un bilan de l'expérience nigériane dans l'exploitation du pétrole.*

La mauvaise gestion de l'exploitation pétrolière dans ce pays a induit :

- Un déclin des autres activités économiques (pêche, agriculture, tourisme)
- Une augmentation des écarts de richesse entre les plus riches et les plus pauvres
- Une détérioration importante de l'état de l'environnement côtier et marin (mangroves et forêt détruites, poissons contaminés...)
- Une déstabilisation de la société civile

- *M. Clive Wicks a présenté le rapport de la Banque Mondiale sur l'évaluation des industries extractives*

Il a commenté une présentation réalisée par Ahmedou Ould Abdallah, point focal pour l'Afrique de l'ouest pour le secrétariat général des Nations Unies :

Aujourd'hui l'Afrique représente 10,6% de la production mondiale de pétrole. En 2015, les Etats-Unis espèrent importer d'Afrique 25% de leur besoin. Cette ambition des Etats-Unis ne pourrait qu'amplifier les problèmes actuels si aucune prise de conscience de la part des gouvernements et des compagnies pétrolières ne se fait.

Actuellement en Afrique de l'ouest des conflits existent entre les compagnies pétrolières et les gouvernements (sur les contrats, les bénéfices...), entre les gouvernements et les populations (sur les bénéfices et leur redistribution à l'échelle du pays).

Les solutions pour pallier ces conflits sont : que les compagnies pétrolières informent les populations sur les transactions effectuées entre eux et le gouvernement ; que les gouvernements mettent en place un plan de redistribution nationale des bénéfices tirés de cette activité.

Des outils pour une meilleure gestion de l'exploitation pétrolière existent déjà dans la sous-région comme la Commission du Golfe de Guinée et la Commission Cameroun-Nigeria.

- *M. Richard Steiner, Professeur à l'Université de l'Alaska (Etats-Unis)*

A travers un exposé fait de diapositives, Monsieur Richard Steiner a montré les impacts environnementaux et sociaux que l'exploitation pétrolière a eu en Alaska.

III Récapitulatif de la seconde journée

La deuxième journée de l'atelier avait pour thème: « **Les standards internationaux pour l'exploitation du pétrole et du gaz. Quelles recommandations peuvent être appliquées en Afrique de l'Ouest ?** ». Cette journée a été présidée par Mme Bowba Mint El Khaless, chercheur à l'IMROP et avait comme rapporteur Monsieur Elimane Bâ, chef de la Division Pollutions, Nuisances et Etudes d'Impact Environnemental (Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés au Sénégal)

Les travaux de cette journée ont été articulés autour de six communications présentées ci-dessous avec un résumé des éléments importants à retenir

- L'Etude d'Impact sur l'Environnement du projet Chinguetti, par M. Mohamed El Moctar Ould Mohamed El Hassen (Woodside)

Après une présentation du plan de l'ensemble de la zone d'exploitation de Chinguetti et de son mode de fonctionnement, des informations sur le déroulement et les conclusions de l'Etude d'Impact Environnemental ont été données. Cette étude couvre les activités liées à la mise en exploitation et à la production du champ. Les dangers environnementaux listés sont : les pollutions pétrolières accidentelles, les collisions éventuelles avec les chalutiers et les pétroliers, les rejets de déblais et de boues de forage et les émissions de gaz à effet de serre. Néanmoins cette étude, menée par Woodside considère que le projet peut être mis en œuvre et géré de façon à atteindre ses objectifs avec un minimum d'effets négatifs sur l'environnement.

- L'exploitation offshore et les impacts sur le milieu marin (étude sismique, forage, production et type de plates-formes) par Mme Sandra Kloff (CEESP)

L'exploitation offshore peut avoir :

- un impact sur les cétacés (sensibles aux ondes sonores) pouvant provoquer leur mortalité
- un impact sur les ressources halieutiques, avec une modification du comportement des poissons, un déclin des prises de pêche.

Les mesures de précaution conseillées sont :

- arrêter l'activité sismique en présence de cétacés,
- éviter les eaux peu profondes et/ou la vie marine est dense
- interdire ces études durant la migration et périodes de frai des poissons.

Les plateformes :

Il en existe plusieurs types mais celle adoptée pour le projet Chinguetti est un navire pétrolier monocoque converti en FPSO. A choisir cette option, le risque d'usure est plus grand, les collisions avec les autres navires plus désastreuses qu'avec les doubles coques. Pour un meilleur suivi de cette activité, UNCLOS recommande aux Etats de formuler leurs propres lois ; notamment pour les navires FPSO.

- L'évaluation Environnementale Stratégique (EES), par Mme Petrie van Gent (Commission Néerlandaise d'EIE) ;

Le rôle de la Commission :

Elle donne :

- un avis sur les Etudes d'Impact Environnemental (EIE)
- un avis sur les Evaluations Environnementales Stratégiques (EES)
- un appui à l'installation de système EIE et EES
- constitue un centre d'échange d'information

Qu'est ce qu'une EES

- un instrument d'appui à la prise de décision
- un complément au processus de planification
- un appui à la recherche d'une meilleure alternative
- un instrument de prévention

- Les outils juridiques de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) pour protéger les zones marines sensibles des impacts du trafic maritime international, par M. Edward Kleverlaan (OMI)

L'OMI est reconnu comme étant le seul cadre international pour mettre en place et faire adopter des PSSA.

Les PSSA sont des aires marines protégées où le trafic maritime international est interdit. Ces zones sont déclarées comme ayant des caractéristiques écologique, économique, scientifique

et/ou socioculturelle qui l'a rendu vulnérable au trafic maritime. Le dossier de demande de mise en place de PSSA doit être porté par le gouvernement responsable de la zone et soumis à l'OMI.

D'autres outils réglementent le trafic maritime en vue d'une protection de l'environnement marin comme la convention de RAMSAR, UNCLOS, la Convention sur les espèces migratrices...

- Les mesures de protection dans l'exploitation offshore, la loi internationale et les cadres juridiques régionaux, par Mme Sandra Kloff (CEESP)

Plusieurs outils juridiques internationaux cadrent la gestion environnementale des activités maritimes, parmi celles-ci, il y a la convention de UNCLOS dont le but est de protéger l'environnement contre les sources de pollution. Elle préconise le principe de précaution et incite les Etats à réaliser des EIE. Elle demande aussi aux Etats d'établir des règles internationales de contrôle des pollutions marines liées aux unités off-shore et de s'assurer qu'un recours existe dans leur législation.

Des conventions pour la protection du milieu marin existent, comme par exemple la Convention de OPSAR qui a été mise en place en Atlantique (partie Nord-Est) pour prévenir et éliminer la pollution provenant des sources de production off-shore.

- Comment faire face aux déversements accidentels de pétrole, l'exemple de l'Alaska.

M. Richard Steiner (CEESP) présente le plan d'action SERV (Ship escort response vessel system) mis en œuvre en Alaska pour prévenir et lutter contre les déversements accidentels de pétrole. De la catastrophe de l'Exxon Valdès, il présente les leçons à retenir sur la responsabilité civile des opérateurs off shore et sur l'évaluation financière des dédommagements.

A la suite de ces différentes communications, quatre séances de discussion ont été mis en place. Répartie dans quatre salles, des experts répondaient aux questions posées par les participants. Ainsi :

- M. Mohamed El Moctar Ould Mohamed El Hassen, Mme Jeanny Heap et M. Brendan Augustin de la société Woodside répondaient aux questions relatives à leur mode d'opération en Mauritanie, et en particulier aux procédures de sécurité environnementale et sociale qu'ils vont mettre en place.
- M. Edward Kleverlaan, expert de l'OMI, a répondu aux questions relatives au transport maritime, et sur les démarches à entamer pour la mise en place de mesures de protection.
- Mme Sandra Kloff a répondu aux questions relatives à la gestion environnementale du développement pétrolier offshore et de son cadre juridique
- M. Clive Wicks et Mme Pétrie Van Gent se sont focalisés sur les études environnementales stratégiques (EES) : quel peut être le rôle de cet outil dans le développement de la zone côtière en Afrique de l'ouest et en particulier pour le secteur de l'exploitation pétrolière ?

IV. Récapitulatif de la troisième journée

La troisième journée de cet atelier s'est déroulée sous la présidence de Monsieur Mohamed Ould Bouceif, Directeur Général de la SOMAGAZ et avait comme thème « **Acteurs, rôles et capacités pour un développement durable. Qui peut faire quoi dans la région Ouest Africaine, pour permettre à la région de profiter au mieux de l'exploitation pétrolière et gazière et de réduire au maximum les impacts négatifs ?** »

La première séance de cette journée a été consacrée à la restitution en plénière des rapports des groupes de travail.

Les recommandations issues des groupes de travail

- Nécessité d'avoir des lois spécifiques sur la recherche sismique en mer et sur l'exploitation des plateformes du pétrole ;
- Promouvoir l'évaluation stratégique qui est un instrument d'appui à la décision sur les politiques et aux programmes de conservation de l'environnement
- L'évaluation stratégique doit demeurer un processus continu et interactif
- Ratification par les états des principales conventions de l'OMI (convention de Londres, Marpol, Solas, ORPC, CLC, FIPOL) et des lignes directrices sur les aires marines sensibles (PSSA)

- Promouvoir la méthode de réinjection comme priorité dans la gestion des déchets relatifs à l'exploitation pétrolière à savoir les fluides de forage, les déblais de forages, l'eau de production
- Instaurer le rejet zéro pour des sites d'exploitation offshore à proximité des sites sensibles, tels que les estuaires, les mangroves, les nourriceries de poissons ect.
- Ratifier les conventions pertinentes comme la convention sur la biodiversité biologique, la convention sur les changements climatiques, le protocole de Kyoto, la convention de Bâle, la convention de Ramsar, la convention sur le patrimoine mondial de l'UNESCO, la convention sur les espèces migratrices, la convention sur le droit de la mer.

Les discussions qui ont suivi les présentations ont mis l'accent sur les points suivants :

- la nécessité de préserver la biodiversité, source de richesse incontournable pour les pays concernés
- le besoin d'échange des expériences et de réalisation de voyages d'étude
- la nécessité d'éviter les erreurs de l'expérience nigériane en matière d'exploitation pétrolière et l'importance de s'inspirer de l'expérience accumulée et des solutions trouvées
- la nécessité de réserver une partie des recettes pétrolières à la recherche des énergies renouvelables amenées à remplacer le pétrole
- la nécessité d'impliquer les représentants du secteur du tourisme dans la réflexion engagée car il est le premier secteur économique mondial ou du moins celui ayant la plus forte croissance

La seconde séance de cette journée a été consacrée à une présentation par M. Richard Steiner d'un exemple de gestion environnementale participative : le Conseil des Citoyens en Alaska. Ce Conseil a été mis en place à la suite du désastre socio environnemental de l'Exxon Valdez, il y a 16 ans. Il est composé de représentants des différentes parties prenantes dans l'exploitation pétrolière et il est financé par des compagnies exploitantes. Le Conseil s'occupe activement et de manière très efficace de la prévention des désastres et de la supervision des activités selon des règles proposées et agréées par tous. Les discussions qui ont suivi cette communication ont porté sur la composition de ce conseil, ses ressources financières, son mode de fonctionnement, ses procédures de décision et ses relations avec les structures administratives et les sociétés pétrolières.

Une séance débat a été ensuite ouverte pour connaître les avis des participants par rapport à l'applicabilité du modèle du conseil citoyen de l'Alaska dans la sous région ouest africaine. C'est dans ce cadre que les questions suivantes ont été posées aux participants :

Est-ce que le modèle du Conseil citoyen de l'Alaska est approprié pour la sous-région?

Si oui, avec quelles spécifications, quels acteurs ?

Si non quelle alternative ?

Les réponses à la première question ont partagé assez équitablement la salle. Des problèmes de compréhension de la question—notamment le mot « modèle » qui était entendu par certains en tant qu' « exemple » et par d'autres en tant que « système rigide à appliquer tel quel » ont pu être notés ce qui, parfois, a orienté le débat sur des questions sémantiques ou sur des

considérations un peu éloignées du sujet. Par contre, les suggestions sur comment la Mauritanie pourrait faire siens les résultats positifs de l'Alaska ont été nombreuses et riches. Un groupe composé de 5 personnes a été constitué pour synthétiser les réponses et les suggestions des participants. Les conclusions sont présentées dans le cadre ci-dessous.

Conclusions concernant la mise en place d'un « Comité Citoyens » dans la région Ouest Africaine

L'assistance ne s'est pas mise d'accord sur le format d'une structure à bâtir, mais les intervenants étaient en faveur du principe de la participation des différentes catégories d'acteurs sociaux à **un système d'observation et de suivi du secteur pétrolier**.

L'avis général était en faveur de :

- plus de transparence autour du secteur pétrolier
- une information accessible aux différentes catégories d'acteurs sur le développement et la gestion de ce secteur économique
- la participation des différents acteurs à un système de suivi

Volonté consensuelle de conduire un processus articulé autour de :

- information
- établissement d'un dialogue
- concertation inter acteurs
- contribution de la société civile aux prises de décision

L'initiative doit-elle être strictement portée par la société civile ?

- pas d'avis consensuel sur le rôle du gouvernement dans la conduite du processus
- accord sur la nécessité d'une phase de concertation voire de revendication portée par les organisations non gouvernementales et socioprofessionnelles
- le processus doit être adapté dans chaque pays et en fonction des circonstances

Avis unanime sur le besoin de renforcer les capacités des différents acteurs institutionnels comme de la société civile pour alimenter réflexion et concertation

En fonction des produits de ce processus, décision sur la création ou non d'une structure formalisée.

Le processus et l'éventuelle structure ont un fort besoin d'indépendance, notamment financière : importance de trouver des mécanismes qui garantissent cette autonomie.

Nécessité de valoriser le volontariat et, afin de faciliter la participation large de différents types d'acteurs, prévoir des systèmes de compensation de temps de travail ou de rémunération.

Utiliser et valoriser les structures déjà existantes (organisations, associations, syndicats, tables rondes inter acteurs, etc.) pour soutenir le processus avant de créer une structure nouvelle.

Dimension géographique du processus : donner une priorité aux niveaux nationaux ; échange et mise en cohérence au niveau régional en utilisant les relais déjà en place (PRCM, etc.)

Acteurs du processus :

- organisations non gouvernementales et associations
- organisations socioprofessionnelles
- élus locaux
- organisations confessionnelles et leader spirituels et moraux
- scientifiques
- représentants de communautés locales

V. Recommandations générales de l'atelier

A la fin de l'atelier, un comité a été créé et chargé d'élaborer une synthèse des attentes et préoccupations des participants par rapport à l'exploitation pétrolière en Afrique de l'ouest. Ce comité constitué de 8 personnes (2 de chaque groupe de travail) a restitué en séance plénière son rapport. Ce rapport complété et validé par les participants est présenté ci-dessous. Il exprime les principales recommandations à l'adresse des différents acteurs concernés par l'exploitation pétrolière en Afrique de l'ouest.

Recommandations Générales de l'atelier

Les participants de l'atelier, conscients des menaces et des atouts potentiels présentés par le développement de l'exploitation pétrolière formulent les recommandations suivantes :

1. les mesures de précaution

- Effectuer des Evaluations Environnementales Stratégiques dans la sous-région
- Créer des PSSAs dans les zones particulièrement sensibles de la sous-région
- Mettre en place un fonds destiné au suivi et contrôle de la qualité du milieu et de la recherche scientifique
- Planifier les campagnes sismiques pour éviter les effets négatifs sur les ressources
- Faire un zonage précis des zones les plus sensibles et des zones les plus menacées
- Interdire l'exploitation pétrolière dans les zones particulièrement sensibles
- Mettre en place un minimum de moyens de prévention et de lutte contre la pollution marine par les hydrocarbures
- Assurer un principe de rejet zéro (surtout pour les eaux de production)

2. le renforcement du cadre juridique

- Créer une commission sous régionale de concertation et de coordination
- Elaborer un cadre juridique régional adéquat, avec l'appui d'experts et l'ensemble des acteurs concernés
- Disposer d'institutions transversales, regroupant toutes les compétences en matière d'environnement
- Ratifier toutes les conventions internationales en matière de pollution marine par les hydrocarbures (MARPOL 73/78, FIPOL 71/92, CLC 69/92, UNCLOS, OPRC 90, Interventions 72) et intégrer le volet pollution par les hydrocarbures dans la convention d'Abidjan.
- Elaborer des textes de lois sur l'environnement marin dans les pays de la sous-région d'ici 2006
- Instaurer une taxe sur les revenus pétroliers pour établir un fonds pour la prévention des accidents et l'intervention en cas d'urgence

3. la participation de la société civile

- Renforcer les capacités de la société civile pour alimenter la réflexion et les négociations
- Associer la société civile dans les phases de planification/négociation des exploitations pétrolières
- Associer la société civile dans l'évaluation et la gestion des impacts

4. la nécessité de transparence de la part des Etats et des Compagnies

- Mettre en place une stratégie de communication pour mieux informer et sensibiliser le public sur les défis, les enjeux et les menaces concernant l'exploitation pétrolière
- Bien informer les décideurs et la société civile sur les impacts, en particulier dans les opérations très peu connues (exp., les explorations sismiques)
- Promouvoir des mécanismes transparents de gestion des revenus issus de l'exploitation pétrolière, en signant et ratifiant la convention des Nations Unies contre la corruption
- Publier tous les contrats entre les compagnies pétrolières et les Etats

VI. Clôture de l'Atelier

La clôture de l'atelier s'est déroulée en fin d'après midi après un exposé exhaustif du programme d'exploitation pétrolière de la Mauritanie présenté par M. Mohamed Lemine Chérif, Directeur des Hydrocarbures au Ministère des Mines.

La cérémonie officielle a été présidée par M. Sidina Ould Cheikhna, Conseiller du Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime. Au cours de cette cérémonie les recommandations de l'atelier ont été lues par M. Mohamed Ould Bouceif suivi d'un discours du représentant du Bureau de l'UICN en Mauritanie. Enfin, M. le Conseiller du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime a prononcé son discours et remis des présents aux experts internationaux puis déclaré la clôture officielle de l'atelier.

NB : Un CD compilant l'ensemble des présentations et de la documentation sur le sujet est disponible auprès de l'UICN Mauritanie.

Contact : M. Ely Ould Med El Hadj, chargé de communication :

mohamed.ely.ould@iucn.org

ANNEXE 1

Programme de l'atelier

« Renforcement des capacités en gestion environnementale de l'exploitation pétrolière »

Premier Jour

Thème: L'écosystème marin de l'Afrique de l'ouest et son importance. Quelles actions peuvent être entreprises pour que ces ressources vitales à la sous-région soient préservées.

Matin :

Heure	Sujet	Méthode	Qui
9h00-9h30	Cérémonie d'ouverture de l'atelier		
9h30-10h00	Présentation rapide des participants		Participants
10h00-10h30	Importance économique, sociale et environnementale de l'Eco-région marine ouest Africaine et les pressions exercées sur celle-ci	Film et présentation	PRCM
10h30-11h00	Pause Café		
11h00-11h30	Les bénéfices économiques de l'exploitation du pétrole et du gaz	Présentation PP	
11h30-11h50	Les problèmes rencontrés et les solutions trouvés pendant l'exploration du pétrole en Mauritanie	Présentation PP	
11h50-13h00	Quels sont vos attentes et craintes vis à vis de l'exploitation du pétrole dans l'éco-région marine Ouest Africaine ?	Groupes de travail	Participants
13h00-14h00	Déjeuner		

Après-midi :

Heure	Sujet	Méthode	Qui
14h00-14h30	Nigeria	Film	Clive Wicks
14h30-15h00	Présentation du rapport de la Banque Mondiale sur l'évaluation des Industries Extractives	Présentation PP	Clive Wicks CEESP
15h00-16h00	Les leçons retenues de la visite au Nigeria sur les impacts sociaux et environnementaux de l'exploitation du pétrole	Présentation par la délégation du Nigeria et débats	Délégation Nigeria + Clive Wicks CEESP
16h00-16h30	Pause Café		
16h30-17h00	Présentation des impacts environnementaux et sociaux de l'exploitation pétrolière en Alaska (Historique, Exxon Valdez, création du comité citoyens)	Présentation PP Diapositives	Richard Steiner CEESP
17h00-18h00	Sur la base de ces différents retours d'expérience, qu'elles sont vos attentes et craintes ? Vous pouvez examiner les différences ? Que faut il faire pour que la région profite au plus de l'exploitation offshore ? Comment mitiger les impacts négatifs ?	Groupes de travail	Participants

Deuxième jour :

Thème: Les standards internationaux pour l'exploitation du pétrole et du gaz. Quelle recommandations peuvent être appliquées en Afrique de l'ouest ?

Matin

Heure	Sujet	Méthode	Qui
9h00-9h10	Présentation du planning de la journée		
9h10-9h40	L'exploitation offshore, les impacts sur le milieu marin, meilleurs pratiques (étude sismique, forage, production et type de plates-formes (CEESP/FIBA publication)	Présentation PP	Sandra Kloff CEESP
09h40-10h00	Loi Internationale, cadres juridiques régionaux (OMI, UNCLOS, OSPAR)	Présentation PP	Sandra Kloff CEESP
10h00-10h30	Pause Café		
10h30-11h00	Evaluation d'impact environnemental stratégique (SEA)	Présentation PP	Petrie van Gent Commission d'évaluation d'impact sur l'environnement
11h00-11h45	Les zones particulièrement sensibles (PSSA, SA, ATBA) et le trafic maritime	Présentation PP	Edward Kleverlaan OMI
11h45-13h00	Quels sont, au minimum, les réglementations et standards que l'éco-région marine Ouest Africaine pourrait adopter ? Thème 1 Evaluation d'impact environnementale Stratégique (SEA) (Clive, Petrie) Thème 2 impacts, mesures de précaution, cadres juridiques (Sandra, Richard) Thème 3 Statuts de l'OMI pour la protection des zones marines sensibles contre le trafic maritime (Edward)	Groupes de travail (Modèle carrousel)	
13h00-14h00	Déjeuner		

Après Midi

Heure	Sujet	Méthode	Qui
14h30-15h00	Comment faire face aux déversements accidentels de pétrole. Exemple Alaska	Présentation PP	Richard Steiner CEESP
15h00-15h30	Responsabilité civile des opérateurs off shore. Evaluation financière d'un déversement de pétrole. Les coûts des dégâts sur les ressources naturelles (Nouvelle publication PNUE)	Présentation	Rick Steiner CEESP et auteur de la publication PNUE
15h30-16h00	Le point sur les activités de Woodside : - les leçons de la Mauritanie - Les modèles de pollution - Leur point de vu sur les FPSO - Les études sociales	Présentation	Représentant de Woodside
16h00-16h30	Pause Café		
16h30-18h00	Quels sont, au minimum, les réglementations et standards que l'éco-région marine Ouest Africaine pourrait adopter ? Thème 1 Evaluation d'impact environnementale Stratégique (SEA) (Clive, Petrie) Thème 2 impacts, mesures de précaution, cadres juridiques (Sandra, Richard) Thème 3 Statuts de l'OMI pour la protection des zones marines sensibles contre le trafic maritime (Edward)	La suite des groupes de travail matin (Modèle carrousel)	Participants

Le soir :

19h00 : Présentation film PRCM et un power point de Richard Steiner sur "les leçons apprises du choc pétrolier de l'Exxon Valdez en Alaska, et les récents accidents avec des exemple de mesures de prévention positive pouvant être mise en place, suivi d'une discussion.

19h30 : Cocktail dînatoire

Troisième jour :

Thème: Acteurs, rôle et capacités pour un développement durable. Qui peut faire quoi dans la région ouest africaine, pour permettre à la région de profiter au mieux de l'exploitation pétrolière et gazière et de réduire au maximum les impacts négatifs.

Matin

Heure	Sujet	Méthode	Qui
9h00-9h10	Présentation du planning de la journée		
9h10-9h40	Restitution des groupes de travail		Grazia Borrini-Feyerabend CEESP
9h40-10h00	Le Conseil des Citoyens en Alaska : un exemple de gestion participative	Présentation	Richard Steiner CEESP
10h-10h20	Pause Café		
10h20-11h00	Les acteurs et leurs rôles potentiels dans le développement durable de la région	Séance en plénière	Grazia Borrini-Feyerabend CEESP
11h00-12h30	Est ce que tous les acteurs peuvent jouer leur rôle dans le développement durable de la région ? Si non, quels sont leurs besoins en renforcement de capacités ? Comment acquérir ces connaissances	Travail de groupe	Participants
12h30-14h00	Déjeuner		

Après midi

Heure	Sujet	Méthode	Qui
14h00-15h00	Restitution des groupes de travail	Séance plénière	Participants
15h00-16h00	Compte-rendu de ce premier atelier sur le renforcement des capacités de gestion, réflexion/recommandation aux partenaires pour le poursuite de ces actions	Table ronde et débat	
16h00-16h30	Pause Café		
16h30-17h30	Résumé des recommandations issues de l'atelier	Séance plénière	
17h30-18h00	Clôture de l'atelier		

ANNEXE 2

LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER

	Noms	Institutions	Adresse e-mail
1	Abdel Malick O. M	MATEMA SA	matema@mauritel.mr
2	Abdellatif Cherif	UICN	abdellatifcherif@iucn.org
3	Abderrahmane O. Ghadi	CANPE (club des amis)	
4	Abderrahmane O. BABA	MPEM	
5	Abderrahmane O. Bab	MPEM	
6	Aboubekrine O. Ahmedou	Marine Nationale	siap44@hotmail.com
7	Ahmed Mahha	Maire Commune Mamghar	
8	Ahmed O. Saleck	SOMAGAZ	salecknt@yahoo.fr
9	Ahmed O. Senhoury	Bilan Prospectif/ PRCM	Senhoury@unw-nkc.mr
10	Ahmed O. Saleck	SOMAGAZ	saleckrit@yahoo.fr
11	Ahmed Salem Boukhary	Journaliste	ahd-salem@yahoo.com
12	ahmed salem O. Med Vaïda	Président ONG AELP	
13	Ana Colorado	ONG IPADE	mauritania@fundacim-ipade.org
14	Aristides Dasilva	ONG AD	arestides.dasilva@iucn.org
15	Augusta Henriques	Tinguena	tinis@gtelecom.gw
16	Ba Amadou	Parc National du Diawling	goonadio@yahoo.fr
17	Blandine Mélis	PRCM communication	Blandine.melis@iucn.org
18	Boubacar Diop	DENV	boubacardiop@hotmail.com
18	Bowba mint el Khaless	IMROP	bowba@imrop.mr
19	Brendan Augusta	WOODSIDE	brendanaugustia@woodside.com.au
20	Charlotte Karibuhoye	FIBA/PRCM Projet d'appui	charlotte.karibuhoye@iucn.org
21	Cheikh Mbaye Diallo	Source Régional Pêches/S,Louis	
22	Clive Wicks	UICN CEESP	Clive.Wicks@wiksfamily.plus.com
23	Diaw Amadou ,T	Université cheikh Ana Diop	atdiaw@ucad.sn
24	Edouard Kleverlaan	Organisation Maritime Internat.	e.kleverlaan@imo.org
25	El Khalia Moctar	Assistante APEAH	
26	Elemine O. Sid'Ahmed	MPEM	Elemine-mpem@hotmail.com
27	El hadj Babacar Dieng	Comité de pêche ST- Louis	
28	Elimane Bâ	Direct° environnement	elimanel2003@yahoo.fr
29	Ely O. Med El Hadj	UICN-Mauritanie	mohamed.ely.ould@iucn.org
30	Emanuel Obot	NigerianConservationFoundation	ncf@hypercia.com
31	Farida mint Habib	Mer Bleue	cheikh@mauritel.mr
33	Hamady O. Cheikh	Faculté des sciences techniques	hamdyc@yahoo.fr
34	Hassane O. Aoubeck	Aménagement du Territoire	aoubeck@yahoo.fr
35	Heigener Kirsten	GTZ – PNBA	eco-pnba@gmx.net
36	Ibrahima Niamadio	PRCM	ibrahima.niamadio@iucn.org
37	Isselmou Ahmed Dager	MATENA	isselmou-Darger@yahoo.fr
38	Jenny Heap	Consultant WOODSIDE	jheap@sunrise.ch
39	Justino Biai	IBAP- Guinée Bissau	justino.biai@iucn.org
40	Lemhaba O. Yarba	PNBA	ouldyarba@yahoo.fr
41	Mamadou Sow	Centre Natio, sciences Halieuti,	msow@nshb.org.gn
42	Mamouni O. El Moctar	AMI	
43	Marret Frédéric	Dir.environnement/SCAC Mie	fredericmarret@laposte.net
44	Mathieu Ducrocq	FIBA	ducrocq@tourduvalat.org
45	Matthieu Bernardon	CT UICN Projet Mulet	matthieu.bernardon@iucn.org

46	Modoury Tandia	ONG Tenmiya	tenmiya@toptechonology.mr
47	Mohamdi O. elhadj Brahim	ONG AMDPE	mhadjbrahim@toptechonology.mr
48	Med Abderrahmane O. Taleb	MATEMA SA	
49	Med Abderrahmane		mohasanta@yahoo.fr
50	Moctar O. Med Hacen	WOODSIDE	mochacen@yahoo.com
51	Med Mahmoud o. Sadegh	FNP	dnp@hotmailtechnology.mr
52	Med o. Med Vall	IMROP	mtalebm@yahoo.fr
53	Med Yahya O. El Eyil	Globe	Ouldevil@yahoo.fr
54	Med Yeslemould Ahmed	Projet chinguitt/MMI	
56	Mohamed Cheikh O. Baba	commune Urbiane de NKC	
57	Mohamed Lemien Cherif	DMM/MPEM	mpem@hotmail.com
58	Mohamed O. Bouceif	Directeur general SOMAGAZ	
59	Mohamed O. Brahim	journaliste Nouakchottpost	mkec-med@yahoo.fr
60	Mohamed O. Keïkoub	Déshérité du Sahel Paris	
61	Mohamed O. Seyidi	Minist. Mines et industrie	seyidiba@yahoo.fr
62	Mohamed O. Siyidi	Direct. Hydrocarbures/MMI	
63	Mohameda O. Limam	Madema SA	limammeda@yahoo.fr
64	Ousmane Ndiaye	Dir. gestion/exploitation fonds Marins	ndiayecounda@yahoo.fr
65	Overdyk, otto	Natuurmonumenten	o.overdijk@wxs.nl
66	Paul Siegel	WWF - PAO de l'ocean Indien	psiegel@wwfsenegal.org
67	Petrie van Gent	Com. (Néerlandaise) d'EIE	pgent@eia.nl
68	Pierre Campredon	PRCM	pierre.campredon@iucn.org
69	Prins Feiko	Natuurmonumenten	F,Prins@natuuvmonumente.nl
70	Rassoul El Khal	journal échanges	
71	Ricardo	Union Euro	
72	Richard Steiner	University of Alaska/CEESP	afrgs@uaa.alaska.edu
73	Sall Samba	FNP Section Pêche Artisanale	fnp@Toptechonology.mr
74	Sandra Kloff	Mer Bleue / UICN CEESP	srkloff@hotmail.com
75	Sidi O. Aly	DMM/MPEM	alysidi@yahoo.fr
76	Sillah Jato S.	D. of forestry the Gambia	forestry.ept@gantel ; jato-s-sillah@hotmail.com
77	Sidi Moahmed O. Moine	Directeur PNBA	directeur.pnba@mauritania.mr